

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 17/09/2018

Date de la convocation:
11/09/2018
Date d'affichage:
12/09/2018

L' an 2018 et le 17 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 35
En exercice : 35
Votants : 29

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : ROTH Marie-Louise à M. SITTER Pierrot, WEISS Marie-Line à M. JULLY Jean-Marie

Excusé(s) : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, DUDT Lysianne, GARDON Karine, HASENFRATZ Rachel, LEDIG Evelyne, MM : PETER Guillaume, THALMANN Alfred

Secrétaire de séance :
M. SCHLOSSER Charles.

Réf : 072.2018
Vote : A la majorité
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 1
Mention exécutoire : Non

072.2018 : Budget 2018 : Décision budgétaire modificative n°2.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral de création de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn correspondant en date du 24 décembre 2007,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2017 portant extension et modification des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire,

Vu la délibération du conseil communautaire n°025.2018 en date du 09.04.2018 : « Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2017 de la communauté de communes : budget principal et budgets annexes. »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°026.2018 en date du 09.04.2018 : « Affectation des résultats de l'exercice 2017 et validation des annexes au budget – tableau des contributions et subventions, tableau des écritures internes, tableau des effectifs et tableau des actions-opérations »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°027.2018 en date du 09.04.2018 : « Affectation des résultats de l'exercice 2017 et validation des annexes au budget – tableau des contributions et subventions, tableau des écritures internes, tableau des effectifs et tableau des actions-opérations »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°028.2018 en date du 09.04.2018 : « Impôts directs locaux : Vote des taux et coefficients »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°029.2018 en date du 09.04.2018 : « Approbation du budget primitif 2018 de l'établissement : budget principal et budgets annexes »,

Vu la délibération du conseil communautaire n°056.2018 en date du 02.07.2018 : « Budget 2018 : Décision budgétaire modificative n°1/2018 »,

Vu les arrêtés de virements de crédits

- Budget principal n°1/2018 en date du 25.07.2018*
- Budget annexe ilot urbain centre de Woerth n°1/2018 en date du 15.06.2018*
- Budget annexe site économique nord de Woerth n°1/2018 en date du 15.06.2018*

Considérant

- la nécessité de modifier le tableau des écritures internes entre budgets – annexe au budget 2018, afin de pouvoir prendre en charge des dépenses de réparation au site du Fleckenstein, suite à sinistres, et des travaux complémentaires,*
- la nécessité de modifier le tableau des contributions – annexe au budget 2018, suite à la demande des services de la trésorerie de Sultz-sous-Forêts,*
- la nécessité de modifier le budget pour :*
 - modifier des imputations comptables (itinéraires cyclables et opérations sous mandat, avances remboursables de marchés publics),*
 - prévoir au budget des dépenses de réparation au site du Fleckenstein, suite à sinistres, et des travaux complémentaires, et l'avance correspondante du budget principal au budget annexe, la prise en charge des intérêts finaux du crédit relais sur le budget annexe redynamisation du bourg centre de Woerth, prendre en compte un remboursement de facture et une prévision de TVA – livraison à soi-même,*

Vu l'avis favorable du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du président M. Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, une abstension, décide :

- De modifier le tableau des subventions et contributions –annexe au budget 2018 comme suit :**

Modification d'imputations comptables :

Participation mise à disposition de locaux pour le périscolaire : compte 62875 au lieu du 6288
Adhésion association nationale maires des communes thermales : compte 6281 au lieu du 6574
Préfinancements OCM : compte 2764 au lieu du 6574
Participation association des amis du musée du pétrole : compte 20421 au lieu du 6574
Cofinancement achat de ruches : compte 20421 au lieu du 6574

Modification de montant :

Contribution au SIVU Sauer-Eberbach : + 400 € soit 2800 €

- De modifier le tableau des écritures internes entre budgets – annexe au budget 2018 comme suit :**

Avance du budget principal au budget annexe CADT : + 20 000 € (en section de fonctionnement)

avance budget principal SF		x	annexe	774	20 000,00
avance budget principal SF	x		principal	6748	20 000,00

- De modifier le budget 2018 comme suit :

BUDGET PRINCIPAL**Objet :**

- Correction du tableau des contributions, suite demande des services de la trésorerie de Soultz-sous-Forêts,
- Versement d'une avance remboursable de 20 000 € au budget annexe CADT, pour faire face aux travaux de remise en état après sinistre,
- Réimputation de dépenses relatives aux délégations de maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'itinéraires cyclables (parts communales à imputer aux comptes de la classe 4), soit 26 181,12 € TTC pour le compte de Biblisheim, 8 159,63 € TTC pour le compte de Durrenbach et 21 465 € TTC pour le compte de Wingen (55 805,75 € TTC au total), 160 018,28 € TTC pour le compte de la communauté de communes de l'Outre-Forêt (215 824,03 € TTC au total).
- Nouvelles modalités de prise en charge des avances remboursables versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics, suite à demande des services de la trésorerie de Soultz-sous-Forêts.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Correction tableau des contributions	+	6281	3000 € (soit 7500 €)	Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	7788	34368 € (soit 450000 €)
Correction tableau des contributions	+	62875	26300 € (soit 31300 €)	Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	74718	5000 € (soit 40000 €)
Correction tableau des contributions	-	6574	92000 € (soit 580500 €)	Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	7472	23332 € (soit 58163 €)
Avance au budget annexe CADT	+	6748	20000 € (soit 271827,91 €)				
Réduction contrepartie avance CADT	-	617	5000 € (soit 10000 €)				



Réduction contrepartie avance CADT	-	6226	11600 (soit 10000 €)				
Réduction contrepartie avance CADT	-	6231	3400 (soit 3600 €)				
Total dépenses SF			8 408 961,61 € (-62 700 €)	Total recettes SF			8 408 961,61 € (-62 700 €)
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)							
Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Correction tableau des contributions	+	2764	80000 € (soit 80000 €)	Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	1313	50000 € (soit 268909 €)
Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	2313	80000 € (soit 1195000 €)	Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	1318	4000 € (soit 40000 €)
				Réduction contrepartie correction tableau des contributions	-	1311	8700 (soit 181300 €)
Réimputation des dépenses travaux d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers	-	2315	215824,03 € (soit 243175,97 €)	Réimputation des recettes travaux d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers	-	1 3 1 4 1 (communes)	33830 € (soit 59812,50 €)
					-	1 3 1 5 1 (E P C I Outre-Forêt)	155105 € (soit 0 €)
Réimputation des dépenses d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers	+	4581001 (+ subdivision par projet) ic Durrenbach Biblisheim	34340,75 € (soit 34340,75 €)	Réimputation des recettes travaux d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers		4582001	34340,75 € (soit 34340,75 €)
Réimputation des dépenses d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers	+	4581002 I C Kutzenhausen Soultz	160018,28 € (soit 160018,20 €)	Réimputation des recettes travaux d'itinéraires cyclables réalisées pour des tiers	+	4582002	160018,28 € (soit 160018,20 €)
Réimputation des dépenses d'itinéraires cyclables réalisées pour	+	4581003 IC Litschhof Nothweiler	21465 € (soit 21465 €)	Réimputation des recettes travaux d'itinéraires cyclables		4582003	21465 € (soit 21465 €)

des tiers				réalisées pour des tiers			
E q u i l i b r e budgétaire – réserve dépenses imprévues	+	020	26889,03 € (soit 118309,65 €)				
Suppression des a v a n c e s remboursables	-	2313	87700 € (soit 1107300 €)				€ (soit €)
Prise en charge des avances remboursables	+	238	25000 € (soit 25000 €)				
Intégration des avances au c o m p t e d'immobilisation	+	041/2313	25000 € (soit 25000 €)	Remboursement des avances remboursables	+	041/238	25000 € (soit 25000 €)
Total dépenses SI			5 682 326,86 € (- 10810,97 €)	Total recettes SI			5 682 326,86 € (- 10810,97 €)

Envoyé en préfecture le 28/09/2018
Reçu en préfecture le 28/09/2018
Affiché le 
ID : 067-200013050-20180917-D_CC_072_2018-DE

BUDGET ANNEXE CADT

Objet : Prise en charge des dépenses de réparation liées à un sinistre, et prise en compte des recettes d'assurance correspondantes. Travaux d'investissement supplémentaires sur site.

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Travaux suite sinistre	+	615228	32500 € (soit 41500 €)	Remboursements assurances suite sinistre	+	7788	18589,61€ (soit 23589,61 €)
E q u i l i b r e budgétaire et a v a n c e complémentaire du budget principal en prévision de t r a v a u x d'investissements supplémentaires	+	023	6089,61 € (soit 40070,71 €)	Avance du budget principal pour prise en charge d é p e n s e s nouvelles	+	774	20000 € (soit 40000 €)
Total dépenses SF			106 589,61 € (+ 38 589,61 €)	Total recettes SF			106 589,61 € (+ 38 589,61 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
T r a v a u x d'investissements supplémentaires	+	2181	6089,61 € (soit 36089,61 €)	E q u i l i b r e budgétaire et a v a n c e complémentaire du budget principal en prévision de t r a v a u x	+	021	6089,61 € (soit 40070,71 €)

			d'investissements supplémentaires			Envoyé en préfecture le 28/09/2018 Reçu en préfecture le 28/09/2018 Affiché le 	ID : 067-200013050-20180917-D_CC_072_2018-DE
Total dépenses SI		116 821,95 € (+ 6 089,61 €)	Total recettes SI				(+ 6 089,61 €)

BUDGET ANNEXE REDYNAMISATION ILOT CENTRAL WOERTH

Objet :

- Solde des intérêts finaux du crédit relais,
- Correction D'imputations (suite à demande des services de la trésorerie de Soultz-sous-Forêts),
- Ajustement de dépenses et des loyers suite aux mises à disposition, et caution correspondante,
- Prise en compte d'un remboursement de facture (trop payé de TVA) et d'une refacturation à une entreprise,
- Enveloppe de prise en charge de TVA – livraison à soi-même (LASM).

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Réajustement des prévisions	+	615228	206,40 € (soit 206,40 €)	Réajustement des prévisions – recette supp	+	70878	600 € (soit 600 €)
Réajustement des prévisions	+	6156	415,36 € (soit 2235,36 €)	Réimputation	+	752	897354,99 € (soit 900354,99 €)
Réajustement des prévisions	+	6162	149,16 € (soit 894,96 €)	Réimputation	-	757	888018,99 € (soit 0 €)
Réajustement des prévisions	+	6226	1811,79 € (soit 1811,79 €)	Réajustement des prévisions – recette supp	+	773	27323,65 € (soit 27323,65 €)
Prise en charge des intérêts finaux	+	66111	869,32 € (soit 12622,33 €)				
Réajustement des prévisions	+	022	4435 € (soit 5000 €)				
Equilibre-autofinancement complémentaire	+	023	29372,62 € (soit 859781,11 €)				
Total dépenses SF			1 263 654,64 € (+37 259,65 €)	Total recettes SF			1 263 654,64 € (+ 37 259,65 €)

SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Réimputation	-	1641	19841,74 € (soit 1100000 €)	Réajustement des prévisions	+	1641	340191,82 € (soit 1413687,18 €)
Réimputation	+	1678	19841,74 € (soit 19841,74 €)	Réajustement des prévisions	+	165	1435,56 € (soit 1435,56 €)
Réajustement des prévisions – TVA	+	2138	371000 € (soit 772000 €)	Equilibre-autofinancement	+	021	29372,62 € (soit 859781,11 €)

LASM		€)	complémentaire		Envoyé en préfecture le 28/09/2018
Total dépenses	2 819 590,06 €	Total recettes			Reçu en préfecture le 28/09/2018
SI	(+ 371 000 €)	SI			Affiché le 2 819 590,06 €
					ID : 067-200013050-20180917-D , CC_072_2018-DE

BUDGET ANNEXE BATIMENTS D'ACTIVITES ESCHBACH (hôtel d'entreprises)

Objet :

- Prise en charge travaux de sécurisation sur échelle à crinoline
-

SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Hausse enveloppe	+	615228	2891,32 € (soit 7391,32 €)				
Equilibre	-	022	1065 € (soit 500 €)				
Equilibre	-	023	1826,32 € (soit 0 €)				
Total dépenses SF			Inchangé	Total recettes SF			

SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)

Dépenses				Recettes			
Précisions	+-	compte	Montant	Précisions	+-	compte	Montant
Equilibre	-	2138	1826,32 € (soit 45106,77 €)	Equilibre	-	021	1826,32 € (soit 0 €)
Total dépenses SI	–		1826,32 €	Total recettes SI	–		1826,32 €

- D'autoriser le président à procéder à toutes les démarches découlant de cette décision, et à signer tout document concourant à l'exécution de la présente délibération.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 20/09/2018

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE HAGUENAU -
WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :
25/09/2018

Envoyé en préfecture le 28/09/2018

Reçu en préfecture le 28/09/2018

Affiché le



ID : 067-200013050-20180917-D_CC_072_2018-DE